

## Permis à points – Classe de CM2 :

Votre enfant est titulaire, pour cette année scolaire, d'un permis à points. Chaque élève possède cinq points par semaine de classe (5 cases sur le document). Un ou plusieurs points peuvent être perdus pour :

**B** = bavardage                      **T** = Travail non fait                      **A** = autres  
**M** = Matériel oublié ou égaré    **R** = Règle non respectée

Un élève peut regagner des points perdus pour bonne attitude, participation ou volonté évidente de bien faire. Dans ce cas, nous couvrons chaque point regagné par notre signature.

Si un élève perd tous ses points durant la semaine, il est sanctionné. Lorsqu'un élève conserve tous ses points durant deux semaines consécutives, il est récompensé de façon symbolique (prioritaire pour un service de la classe, une grille de sudoku, mandala...)

**Ce document de liaison vous permet donc d'être constamment informé du comportement de votre enfant au sein de l'école. Il nous permet, en outre, d'évaluer le comportement de chaque élève lors des bilans de fin de période dont vous êtes destinataire.**

1 <sup>ère</sup> semaine : du 04/09 au 08/09	<i>Mise en place et « semaine test »</i>				
2e semaine : du 11/09 au 15/09					
3 <sup>e</sup> semaine : du 18/09 au 22/09					
4 <sup>e</sup> semaine : du 25/09 au 29/09					
5 <sup>e</sup> semaine : du 2/10 au 6/10					
6 <sup>e</sup> semaine : du 9/10 au 13/10					
7 <sup>e</sup> semaine : du 16/10 au 20/10					
<b><i>Vacances d'octobre</i></b>					
1 <sup>ère</sup> semaine : du 06/11 au 10/11					
2 <sup>e</sup> semaine : du 13/11 au 17/11					
3 <sup>e</sup> semaine : du 20/11 au 24/11					
4 <sup>e</sup> semaine : du 27/11 au 01/12					
5 <sup>e</sup> semaine : du 04/12 au 08/12					
6 <sup>e</sup> semaine : du 11/12 au 15/12					
7 <sup>e</sup> semaine : du 18/12 au 22/12					

<b><i>Vacances de décembre</i></b>					
1 <sup>ère</sup> semaine : du 08/01 au 12/01					
2e semaine : du 15/01 au 19/01					
3 <sup>e</sup> semaine : du 22/01 au 26/01					
4 <sup>e</sup> semaine : du 29/01 au 02/02					
5 <sup>e</sup> semaine : du 5/02 au 09/02					
6 <sup>e</sup> semaine : du 12/02 au 16/02					
7 <sup>e</sup> semaine : du 19/02 au 23/02					
<b><i>Vacances de février</i></b>					
1 <sup>ère</sup> semaine : du 12/03 au 16/03					
2e semaine : du 19/03 au 23/03					
3 <sup>e</sup> semaine : du 26/03 au 30/03					
4 <sup>e</sup> semaine : du 3/04 au 06/04					
5 <sup>e</sup> semaine : du 9/04 au 13/04					
6 <sup>e</sup> semaine : du 16/04 au 20/04					
<b><i>Vacances d'avril</i></b>					
1 <sup>ère</sup> semaine : du 7/05 au 11/05					
2e semaine : du 14/05 au 18/05					
3 <sup>e</sup> semaine : du 22/05 au 25/05					
4 <sup>e</sup> semaine : du 25/05 au 01/06					
5 <sup>e</sup> semaine : du 04/06 au 08/06					
6 <sup>e</sup> semaine : du 11/06 au 15/06					
7 <sup>e</sup> semaine : du 18/06 au 22/06					
8 <sup>e</sup> semaine : du 25/06 au 29/06					
9 <sup>e</sup> semaine : du 02/07 au 06/07					